

UNE VISITE A MAROILLES DANS UN VERGER INTENSIF

C'EST UN VÉRITABLE CENTRE D'EXPÉRIMENTATION QUE L'EXPLOITATION EN TIGES BASSES ORGANISÉE PAR UN JEUNE HERBAGER, M. MANESSE

Depuis le Congrès Pomologique qui s'est tenu au Quessoy et qui a marqué le démarrage de l'évolution de l'arboriculture fruitière dans l'Avesnois, un remarquable effort a déjà été accompli sous l'impulsion soutenue de la Direction des Services agricoles du Nord.



EN HAUT : La taille des jeunes pommiers de trois ans dans le verger intensif. EN BAS : Deux opérations délicates : la taille des racines est faite par M. Manesse en présence de M. FRAT, ingénieur, et la plantation des scions, faite à fleur de sol sur une légère butte.

Manesse, devenu un véritable centre d'expérimentation en même temps que l'un des principaux buts des excursions d'études organisées dans le pays d'Avesnes. Pour les récoltes, une augmentation de 6 % de tous les contingents actuels est prévue, payée au prix de parité, et une augmentation de 15 % au prix des trois quarts.

UNE EXPLOITATION MODÈLE M. Manesse est un jeune herbager qui a suivi à la lettre les conseils des excellents mentors de l'économie agricole et fruitière dans l'Avesnois, M. Lefebvre, professeur spécial d'arboriculture, et M. Martin, professeur régional d'arboriculture. Il a délibérément rompu avec les traditions aussi néfastes qu'antiques.

Quels seront les résultats obtenus dans ces vergers intensifs ? Certains herbagers de l'Avesnois restent sceptiques, malgré le rendement excellent que l'on peut constater dans d'autres régions de France. Il n'en est pas moins vrai que tout laisse penser que le verger intensif est en fait la formule la plus rationnelle du succès pour ceux qui entendent délibérément se livrer à la production fruitière et en retirer un appréciable gain. Il n'est pas non plus à exclure qu'il ait été adopté dans les milieux officiels les travaux de M. Manesse.

Postes, forment un total de 451 millions, somme inférieure de 860.000 fr. aux évaluations et supérieure de 60 millions aux recouvrements de février 1938.

DON A LA FRANCE DE CINQ POUMONS D'ACIER

Paris, 28. — Ce matin à eu lieu, à l'hôtel Beaulieu, la remise de 5 poumons d'acier offerts par le Général Léo-Léon Trujillo Molina, ancien président de la République de Saint-Domingue, au Gouvernement français. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence de M. Marc Rucart, ministre de la Santé Publique, en présence du Général Trujillo Molina, ministre de Saint-Domingue à Paris, frère du donateur. Après avoir pris possession des cinq poumons d'acier, M. Marc Rucart a remercié le donateur.

L'AUTOSTRASSE BRESLAU - VIENNE

Berlin, 28. — Les travaux pour la construction de l'autostrade qui reliera Breslau à Vienne à travers le protectorat de Bohême et de Moravie, ont commencé.

LA FÊTE DE LA SECTION DU NORD DES COMBATTANTS VOLONTAIRES DE LA GRANDE GUERRE

La fête commémorative commune aux Volontaires de Guerre Belges, Français, et aux Evadés de Guerre Français, aura lieu le dimanche 16 avril. Le programme s'impressionne, sera envoyé et publié sous peu.

LES RECROUVREMENTS D'IMPÔTS

Paris, 28. — Les recouvrements opérés pendant le mois de février 1939 au titre du budget général, se sont élevés à la somme globale de 3.918 millions. Le total des contributions directes encaissées en février atteint la somme de 1.204 millions. Sur ce total, 590 millions proviennent des impôts directs (cette somme est supérieure de 171 millions aux recouvrements de février 1938), 68 millions proviennent du prélèvement sur les revenus professionnels effectué par voie de retenue à la source ; 635 millions proviennent des recouvrements opérés au profit des départements et communes.

ECOLE NATIONALE DES INDUSTRIES AGRICOLES DE DOUAI

De l'Office J. — Par arrêté du 25 mars 1939, M. Martin Ingénieur agricole, a été nommé, après concours, à compter du 1er mars 1939, maître de conférences de culture maraîchère, à l'École nationale des Industries agricoles de Douai.

LOGEMENT A LA FERME DES OUVRIERS AGRICOLES

Dans la plupart de nos régions on a fait, au cours de ces dernières années, un gros effort dans le but de donner un peu de confort aux ouvriers agricoles. Il reste encore cependant nombre d'exploitations où le logement est insuffisant et présente des conditions d'hygiène déplorable.

LE GRAND CONCOURS Agricole d'Audruicq

Le grand concours agricole d'Audruicq, qui a lieu lundi, n'a pas connu son habituel succès. Plusieurs raisons en sont la cause : d'abord le mauvais temps, ensuite la fièvre aphteuse, la concurrence des concours agricoles de Paris.

EXONÉRATION D'IMPÔT FONCIER

En vertu du décret-loi du 20 juillet 1934 qui a trouvé reproduction dans l'article 187 du Code général des Impôts directs, tous les terrains nouvellement ensemencés, plantés ou repiés dans les 30 ans qui ont suivi leur état antérieur et leur situation.

Échos et Informations

POUR L'EXPORTATION DE 14.000 TONNES DE BLÉ Des offres sont restées jusqu'au 4 avril 1939, avant midi, par le Ministère de l'Agriculture (Services des Céréales, Intendance) pour la vente, en vue de l'exportation, d'une tranche de 14.000 tonnes de blé du stock de sécurité, d'origine étrangère, en provenance des magasins du Centre de Stockage de Bordeaux. Cette opération est régie par le Cahier des charges du 7 juillet 1938.

Conseils aux Aviculteurs

L'élevage de loie se fait sans beaucoup de frais, à condition de disposer de parcours gazonnés, de terrains vagues où les troupeaux peuvent paître à l'aise, à brouter comme les moutons et les chèvres.

L'ÉLEVAGE CAPRIN

La chèvre est entretenue dans beaucoup de ménages principalement dans les zones montagneuses où elle est abondante, saine et vivifiante et son lait, qui fait non seulement un délice pour le bébé, mais encore un appoint économique. Il y a également le beurre qui, par sa saveur exquise, est un véritable régal ; malheureusement, peu de producteurs ont conscience de la valeur de ce produit.

MASTIC L'HOMME-LEFORT

Ce produit est indispensable pour effectuer et consolider les plates des arbres, arbutus et vignes. Le Mastic L'Homme-Lefort protège les arbres contre tous les insectes nuisibles.

LES DISPOSITIONS DES DÉCRETS

des 11 mai et 24 mai - 938 Une nouvelle législation relative au

RAMASSAGE DES ŒUFS ET SOINS A LEUR DONNER

Ramassez les œufs au moins une fois par jour. Vendez vos œufs au moins deux fois par semaine et si possible tous les jours.

LA MALADIE DES TACHES BRUNES DE LA POMME DE TERRE

À la séance du 11 janvier de l'Académie d'Agriculture, M. Herisson-Lupier a communiqué une note du docteur Herisson-Lupier, relative à une nouvelle affection de la pomme de terre, appelée « taches brunes » et qui est causée par le champignon « Phytophthora infestans ».

LES ANIMAUX DE BOUCHERIE ET CHARCUTERIE

Prix d'honneur, sujet mâle, race flamande, de M. Loutre, à Saint-Venant ; 2e prix, sujet femelle, race flamande, de M. Dupont, à Saint-Venant ; 3e prix, sujet mâle, race charolaise, de M. Trenchard, à Saint-Venant ; 4e prix, sujet femelle, race charolaise, de M. Lantier, à Saint-Venant ; 5e prix, sujet mâle, race divers, de M. Odent-Sergent, à Calais ; 6e prix, sujet femelle, race divers, de M. Vandriess, à Hames-Boures.

LES NOUVEAUX DÉCRETS-LOIS

Effectifs des équipages de la flotte Paris, 28. — Le Journal Officiel a publié le décret fixant l'effectif budgétaire des équipages de la flotte ; l'effectif budgétaire des équipages de la flotte à la charge du budget de la marine est porté, pour l'année 1939, de 74.900 hommes au chiffre de 74.900 hommes. Dans ce chiffre, l'effectif moyen des officiers marins de tous grades (non compris les élèves officiers et les aspirants de réserve en situation d'activité) ne pourra dépasser 14.600 unités.

REPOSER A NOS LECTEURS

Mme R. B. rue des Ecoles, à Bruille-Battant. — M. M. R. à Lully, Nord. — M. J. Bousquet, président de la Base-Cour Familiale de Lille, vous adressera le guide pratique pour le ramassage des œufs, en français et en anglais, à 10 francs en timbres ; M. Bousquet habite rue Nationale, à Phélempin (Nord).

LA MALADIE DES TACHES BRUNES DE LA POMME DE TERRE

La partie aérienne de la plante ne porte aucune lésion, mais le tubercule, d'apparence saïne à l'arrachage, montre, lorsqu'on le coupe, des taches brunes plus ou moins foncées. La maladie s'observe particulièrement dans les sols pauvres en chaux et en acide phosphorique, riches en sels de fer.

PALMARÈS DES MACHINES

Prix hors-concours : Mme Veu Louf-Vandevallée, à Audruicq ; M. Vermeesch, à St-Omer. — 1er prix avec diplôme : M. Georges Fontaine, à Audruicq ; 2me prix avec diplôme : M. Dehairs, à Audruicq ; 3e prix : M. Tahon à Spœucque ; 4e prix : M. Thulliez à Zutterker. — 5e prix : M. Druet à Audruicq ; 6e prix : M. Piquet à Thulliez. — Tracteur et presses : 1er prix : MM. Philippe, à Bourbourg ; 2me prix : M. Noël à St-Martin-au-Laert ; 3e prix : M. Schelen de Lomme-les-Lille ; 4e prix : M. Voitures, remorques, chariots : 1er prix avec diplôme : M. Legros-Pauquet, à Audruicq ; 2me prix : M. Walrick à Saint-Omer ; 3e prix : M. Bascules : M. Hubert, à St-Omer ; 4e prix : M. Machines à laver : 1er prix : Speed-Dion et Lavoinie, à Calais.

DEFENSE DES RÉGIONS FRONTIÈRES

L'Office J. publie également le décret relatif à la défense des régions frontalières. Son article unique est ainsi conçu : « Lorsque les circonstances l'exigent, un décret pris en Conseil des ministres, sur la proposition du ministre de la

SPORTS LIBRES LE SAMEDI

les sports du Nord le plus fort tirage des régions nordistes - Le numéro : 40 cent.

LES ANIMAUX DE BOUCHERIE ET CHARCUTERIE

Prix d'honneur, sujet mâle, race flamande, de M. Loutre, à Saint-Venant ; 2e prix, sujet femelle, race flamande, de M. Dupont, à Saint-Venant ; 3e prix, sujet mâle, race charolaise, de M. Trenchard, à Saint-Venant ; 4e prix, sujet femelle, race charolaise, de M. Lantier, à Saint-Venant ; 5e prix, sujet mâle, race divers, de M. Odent-Sergent, à Calais ; 6e prix, sujet femelle, race divers, de M. Vandriess, à Hames-Boures.

LES ANIMAUX DE BOUCHERIE ET CHARCUTERIE

Prix d'honneur, sujet mâle, race flamande, de M. Loutre, à Saint-Venant ; 2e prix, sujet femelle, race flamande, de M. Dupont, à Saint-Venant ; 3e prix, sujet mâle, race charolaise, de M. Trenchard, à Saint-Venant ; 4e prix, sujet femelle, race charolaise, de M. Lantier, à Saint-Venant ; 5e prix, sujet mâle, race divers, de M. Odent-Sergent, à Calais ; 6e prix, sujet femelle, race divers, de M. Vandriess, à Hames-Boures.

LES ANIMAUX DE BOUCHERIE ET CHARCUTERIE

Prix d'honneur, sujet mâle, race flamande, de M. Loutre, à Saint-Venant ; 2e prix, sujet femelle, race flamande, de M. Dupont, à Saint-Venant ; 3e prix, sujet mâle, race charolaise, de M. Trenchard, à Saint-Venant ; 4e prix, sujet femelle, race charolaise, de M. Lantier, à Saint-Venant ; 5e prix, sujet mâle, race divers, de M. Odent-Sergent, à Calais ; 6e prix, sujet femelle, race divers, de M. Vandriess, à Hames-Boures.